

La plateforme pédagogique Moodle pour la formation à distance des étudiants de français : un dispositif contesté à l'université algérienne ?

The educational platform Moodle distance learning of French students: a disputed device at the Algerian university?

Laidoudi Assia * ¹

¹Université de M'sila (Algérie), Laboratoire SELNoM- Université de Batna 2
assialaidy@gmail.com

Réception : 28/12/2021

Acceptation : 13/05/2022

Publication : 03/06/2022

Résumé : Menée auprès des étudiants de L1 en vue de préciser si le recours à la plateforme Moodle dans la formation à distance est un choix judicieux, notre contribution a révélé que ce dispositif est délaissé en raison des contraintes techniques. Des outils technologiques plus courants sont d'ailleurs préférés par les enseignants à cette plateforme pédagogique pour publier leurs cours et maintenir les interactions enseignants-étudiants. En dépit de son efficacité, Moodle ne figure pas parmi les outils que les étudiants interrogés privilégient pour apprendre à distance ; un rejet motivé essentiellement par la non-maîtrise de ce dispositif inexistant dans leurs habitudes technologiques.

Mots-clés : formation en ligne ; formation en présentiel ; Moodle ; plateforme pédagogique.

Abstract: Conducted with L1 (first year) students with a view to specifying whether recourse to the Moodle platform in distance learning is a wise choice, our contribution revealed that this device has been neglected, due to technical constraints. Common technological tools are also preferred by teachers to this educational platform to publish their courses and maintain teacher-student interactions. Despite its efficiency, Moodle is not among the tools that the students questioned prefer to learn remotely; a rejection essentially motivated by the lack of mastery of this device, which does not exist in their technological habits.

Keywords: educational platform; face-to-face learning; Moodle; online learning.

* Auteur correspondant.

I. Introduction :

Depuis quelques années, les universités algériennes ont voulu promouvoir l'enseignement à distance à travers la création d'outils technologiques soutenant la formation présentielle (Benabed & Kadi, 2019). A cet effet, des plateformes Moodle ont été créées puis investies par certains enseignants pour publier leurs cours tout en maintenant les interactions avec leurs étudiants. Cet enseignement qui était supplémentaire et non-obligatoire s'est imposé progressivement comme une nécessité : la crise sanitaire a en effet contraint nos universités à l'adopter pour assurer la formation des étudiants dans tous les domaines et les spécialités. Bien que la formation à distance ait été le mode exclusif à certains moments du deuxième semestre de l'année 2019/2020, elle n'a pas complètement aboli la formation en présentiel : un enseignement hybride jumelant les deux modes d'enseignement a en effet marqué ces deux dernières années.

Récemment, de nombreuses études se sont intéressées à ce sujet pour en cerner les différentes facettes : avantages, limites, difficultés... (Lassassi, Lounici, Sami, Tidjani & Benguerna, 2020 ; Bouyzem, Al Meriouh & Moustakim, 2021 ; Bouhadjar & Hadbi, 2022...). Il reste néanmoins d'autres aspects du thème à explorer pour mettre en exergue les limites des outils assurant la formation à distance au temps du Covid-19 et suggérer des solutions qui pourraient l'améliorer. Cette amélioration devient même urgente pour que les objectifs institutionnels soient atteints, notamment que ce mode de formation constitue une échappatoire que nous devons emprunter tant que la pandémie sévit.

De tous les outils qui pourraient être exploités dans la formation à distance des étudiants algériens, les plateformes sont les plus recommandées. Si « *l'utilisation de la plateforme pédagogique Moodle ne posait pas de problème majeur* » sous d'autres cieux (Simonian & Ladage, 2015, 176), elle semble susciter de réels problèmes dans certaines de nos universités où cet outil freine la progression de la formation dispensée. Ce constat nous paraît relatif à l'université de M'sila où les étudiants de français semblent incapables de suivre cet enseignement distanciel pour des raisons qui méritent d'être élucidées si nous voulons apporter des éléments de réponse aux questions auxquelles nous tenterons de répondre :

La plateforme Moodle est-elle le meilleur outil pour la formation à distance des étudiants de L1 du département de français ? Lui préfèrent-ils d'autres outils ?

L'intérêt que nous portons à ces questions est nourri par le contexte actuel de la formation universitaire. Il est connu que depuis la suspension des cours en présentiel en mars 2020, de nombreuses universités ont préconisé le recours aux plateformes, des outils privilégiés pour assurer la continuité des enseignements programmés. A cet effet, des comptes ont été créés pour que les enseignants puissent y déposer leurs cours et que les apprenants les consultent tout en veillant à préserver les interactions entre les deux acteurs. A l'instar de ces universités, l'université de M'sila a exigé des enseignants la publication de leurs cours pour que les étudiants les consultent. Nous supposons toutefois que :

- Les étudiants de L1 -nouvellement inscrits- éprouveraient des difficultés majeures à suivre les cours sur cet espace technologique. La transition vers une formation à distance qui est souple pour les étudiants des autres niveaux ne pourrait pas l'être pour les étudiants de L1 qui se trouvent désemparés face à ce mode de formation qui leur est tout-à-fait nouveau.
- Le recours à la plateforme Moodle dans la formation à distance des étudiants de L1 serait inapproprié.
- Les étudiants de L1 pourraient préférer des outils technologiques plus courants comme Facebook pour suivre leur formation à distance.

En vue de vérifier ces hypothèses, nous procéderons à une enquête par questionnaire auprès de 42 étudiants de L1. L'étude quali-quantitative des questionnaires sera consolidée par une analyse de la fréquence d'usage de la plateforme par les étudiants

participant à notre étude pour formuler des réponses satisfaisantes aux questions précédemment soulevées.

I.1. Quelques aspects théoriques :

Depuis l'utilisation des nouvelles technologies et de l'Internet à des fins pédagogiques ou e-learning, nous assistons à une multiplication d'outils et de dispositifs qui contribuent indubitablement à l'amélioration des conditions de formation. De tous ces outils, les plateformes pédagogiques Moodle sont les plus fréquentes dans le contexte universitaire algérien, mais peut-être les moins connues. Ces dispositifs étaient en effet introduits sans une formation ni information antérieures des acteurs impliqués, d'où la nécessité de quelques précisions théoriques.

Les plateformes sont des espaces virtuels où des activités sont publiées par les enseignants afin que leurs apprenants les exécutent (Torre Aranda, 2008 ; Lammari, 1996...). Contrairement à la classe, la plateforme « *permet d'enseigner et d'apprendre en s'affranchissant des barrières physiques, mais aussi pédagogiques et psychologiques qui contribuent au cloisonnement des formes traditionnelles d'enseignement* » (Komis, Depover, Karsenti, Tselios, Flippidi, 2013, 53), tout en préservant la communication et les interactions entre les utilisateurs (Lammari, 1996 ; Mercant, 2016...).

La plateforme Moodle (Modular object-oriented dynamic learning environment), dont il est question dans notre contribution, intègre en effet des outils (messagerie, chat et forum) assurant des communications synchrones et asynchrones (Mercant, 2016). En s'en servant, les utilisateurs -dont les rôles sont variés (administrateur, enseignant, tuteur, apprenant...)- pourraient échanger leurs idées sur les activités et les ressources proposées par l'enseignant-créateur du cours. Ils pourraient également s'organiser pour la réalisation collective de certaines activités dans la mesure où Moodle permet un apprentissage collectif à travers des outils comme : Wiki, ateliers, groupes... En effet, cette plateforme « *a été conçue pour favoriser une approche socio-constructiviste* » (Mercant, 2016, 22), permettant aux apprenants -qui sont au centre du processus- de développer à leurs propres rythmes des compétences disciplinaires et transversales.

Mentionnons que la plateforme Moodle -qui est adoptée dans certaines formations à distance- est souvent introduite dans des formations hybrides et mixtes (Depover, 2012 ; Komis, Depover, Karsenti, Tselios & Flippidi, 2013...) alternant enseignements en présentiel et à distance. Si la plateforme Moodle était un outil suffisant pour assurer les formations hybrides et à distance dans certains contextes, pourrait-elle l'être dans le contexte universitaire algérien ?

2. Méthodologie :

Dans cette étude menée vers la fin de l'année universitaire 2020/2021, nous optons pour une enquête auprès des étudiants de L1 : un questionnaire leur est soumis pour recueillir leurs avis sur le recours à la plateforme Moodle en tant que dispositif de formation à distance. Les questionnaires remplis fournissent des données qualitatives et quantitatives que nous jugeons utiles.

L'enquête par questionnaires est appuyée par une analyse de la fréquence d'utilisation de la plateforme Moodle de l'université de M'sila par les interrogés dans notre étude. Cette analyse est investie pour préciser le taux des utilisateurs qui y ont déjà accédé ; ce qui confirme ou infirme les réponses fournies par le questionnaire.

L'ajout de la deuxième méthode nous paraît indispensable pour apporter quelques précisions qui pourraient refléter la réalité, notamment que les questionnaires ne constituent pas des outils de collecte toujours fiables (Tremblay, 1968). En effet, les interrogés, même si le questionnaire est anonyme, pourraient formuler des réponses qui ne correspondent pas à leurs idées réelles (manque d'intérêt, refus de répondre, ennui...).

Population : Notre enquête est menée auprès de quarante-deux (42) étudiants du département de lettres et langue française. Ces étudiants -issus de l'université de M'sila-

sont répartis sur trois groupes de L1. Le choix des étudiants de ce niveau n'est pas fortuit : ce sont des utilisateurs novices de la plateforme Moodle, un dispositif inexistant dans leurs lycées. Les difficultés qu'ils auraient à suivre la formation hybride à travers Moodle deviennent ainsi significatives car elles trahissent les dysfonctionnements de ce dispositif et les limites de la formation à distance dans le contexte national.

Instrument de collecte : Pour collecter des données à analyser, un questionnaire anonyme en format papier était soumis aux étudiants de L1. Les questions auxquelles ils devaient répondre leur étaient expliquées pour collecter leurs avis sur la plateforme Moodle et sur les outils à intégrer dans une formation à distance.

Notre questionnaire est constitué de deux parties : la première présente le thème de notre étude et en précise les objectifs alors que la seconde contient les questions proposées. Jugeons la partie contenant des renseignements sur les étudiants interrogés inutile dans ce contexte, nous l'avons éliminée. Ci-dessous, nous listerons les questions retenues et préciserons leur importance.

1. *Avez-vous déjà accédé à votre compte sur la plateforme ?*
 Oui
 Non

De prime abord, il semble nécessaire de précéder cette question par une autre qui précise si les étudiants ont des comptes sur la plateforme Moodle. Comme la réponse à cette question est évidente, nous l'avons intentionnellement supprimée. En effet, tous les étudiants de L1 ont été inscrits sur la plateforme dès le début de l'année universitaire pour consulter les cours déposés par leurs enseignants.

2. *Si votre réponse est affirmative, indiquez la fréquence d'accès durant cette année.*
 De 1 à 5 fois
 De 6 à 10 fois
 Plus de 10 fois

A travers cette question, les étudiants devraient préciser la fréquence d'utilisation de la plateforme de leur université. Des suggestions numériques sont préférées aux estimations qualitatives jamais, rarement, souvent... auxquelles les étudiants attribuent souvent des significations distinctes.

3. *Précisez les raisons de votre accès (ou nonaccès) à cette plateforme.*

Cette question vise à recueillir les représentations qu'ont les étudiants de L1 de la plateforme Moodle ainsi que les raisons qui les mènent à s'en servir. Les justifications collectées ne se réduisent pas à celles des utilisateurs fréquents de cet espace virtuel dans la mesure où même les étudiants qui n'y accèdent pas devraient répondre.

4. *Quels outils technologiques vos enseignants investissent-ils pour dispenser leurs cours ?*

Les réponses à cette question formulées par les interrogés permettront de vérifier si le recours à d'autres outils technologiques par les enseignants universitaires est à l'origine du nonaccès à la plateforme Moodle.

5. *Quels outils préférez-vous pour suivre votre formation en ligne ? Justifiez vos propositions.*

Cette dernière question nous semble la plus pertinente dans notre questionnaire car elle révélerait les outils technologiques les plus efficaces pour la formation à distance des étudiants algériens. Centrée sur ces étudiants, cette formation devrait en effet adopter les outils qui leur conviennent le plus.

Il est clair que notre questionnaire alterne questions fermées et ouvertes. Les premières (1 et 2) visent essentiellement des données quantitatives permettant de révéler le taux des étudiants qui suivent leur formation en ligne à travers la plateforme Moodle ainsi que leur fréquence d'accès. Quant aux secondes (3, 4 et 5), elles permettront de collecter des données plutôt qualitatives sur les outils réellement investis par les enseignants et sur ceux préférés par leurs étudiants. L'analyse des données collectées –

présentée dans ce qui suit- nous permet d'atteindre deux objectifs essentiels précédemment explicités :

- Etudier la situation actuelle de la formation à distance à travers la plateforme Moodle ;
- Atténuer les limites de cette situation en exploitant des outils efficaces, plus adaptés aux particularités de nos étudiants.

3. Résultats et analyse :

Les résultats obtenus sont présentés puis analysés dans les trois volets qui suivent :

- Accès à la plateforme Moodle

Sur 42 questionnaires, nous comptons 19 étudiants qui affirment avoir déjà accédé à la plateforme Moodle de l'université de M'sila au cours de cette année universitaire (Voir graphique 1).

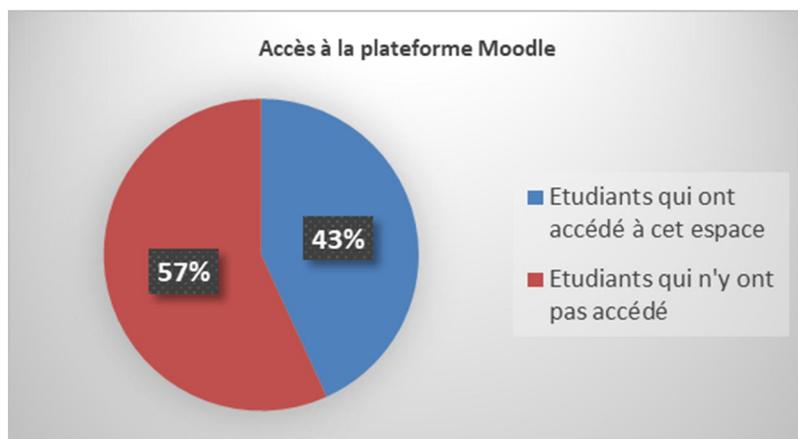


Figure (1) : Taux des étudiants qui ont déjà accédé à la plateforme Moodle

La source : Tous les graphiques sont conçus par l'auteure

En dépit des exigences administratives qui recommandent vivement l'accès fréquent à ce dispositif de formation, le taux le plus élevé des étudiants n'y accèdent pas pour plusieurs raisons. Notons que les écarts entre les deux taux deviennent peu significatifs si les étudiants qui accèdent au site sont des utilisateurs fréquents. Cette hypothèse trouve sa réponse dans les résultats de la deuxième question du questionnaire qui indique la fréquence d'utilisation de la plateforme Moodle par les étudiants dont la réponse à la première question est affirmative :

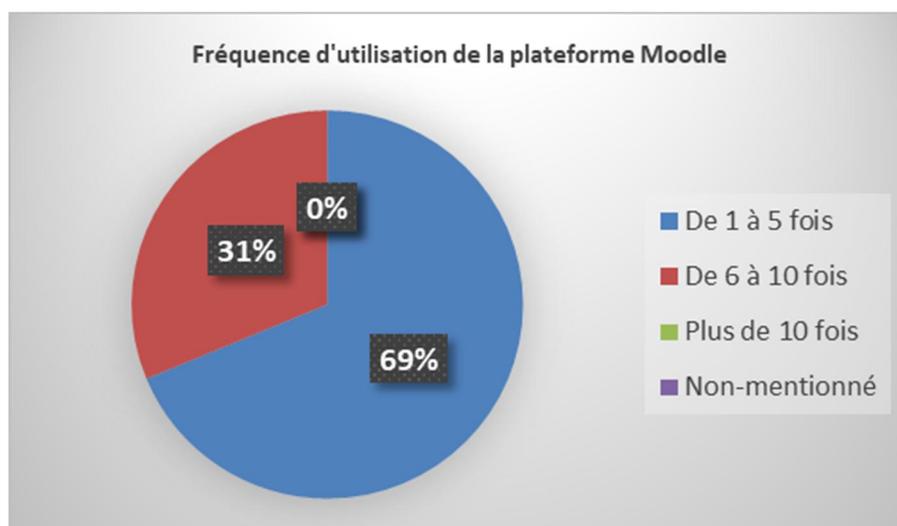


Figure (2) : Fréquence d'utilisation de la plateforme Moodle

De tous les étudiants qui ont déjà accédé à la plateforme au cours de cette année universitaire, nous ne comptons aucun utilisateur fréquent du site : le taux le plus élevé correspond en effet à ceux qui y accèdent rarement ; ce qui suscite des questionnements sur les raisons de cette utilisation rare de ce dispositif institutionnellement préconisé. Deux

raisons essentielles pourraient expliquer cette situation alarmante. La première est relative aux étudiants qui négligent les ressources, les contenus, les activités, les devoirs... publiés sur le site, se contentant ainsi de les survoler. Quant à la seconde, elle est plutôt liée aux enseignants dont les cours se présentent sous forme de documents PDF directement téléchargeables depuis le site, sans tenir compte de la structure des cours en ligne. Les limites souvent constatées quant à la conception des cours en ligne sont dues notamment à la généralisation du dispositif en question sans une formation antérieure de ces enseignants.

Ces résultats qui ne présentent, jusqu'ici, aucune contradiction ne reflètent pas néanmoins la réalité dans la mesure où ils ne correspondent plus à ceux de la deuxième méthode adoptée dans notre étude. En effet, l'analyse de la fréquence d'utilisation du site a révélé que 04 étudiants sur les 42 inscrits ont déjà accédé au site. Leur dernier accès remonte à trois mois, ce qui signifie que nos étudiants ne se servent pas réellement de la plateforme Moodle pour accéder aux cours publiés par leurs enseignants.

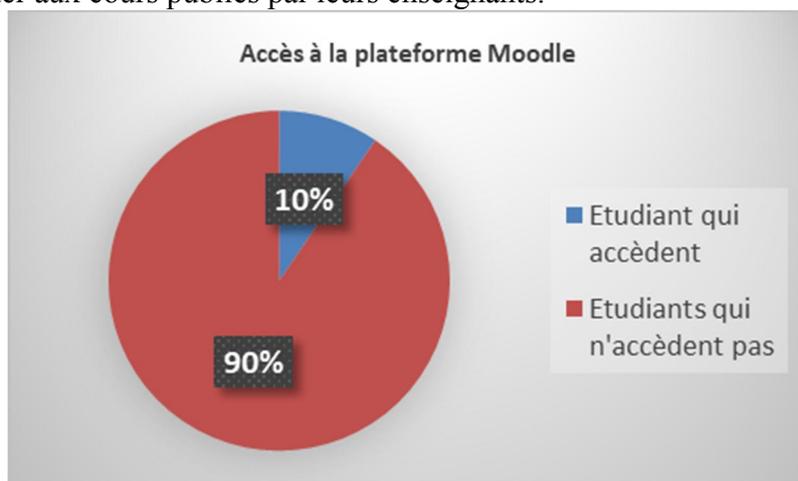


Figure (3) : Taux des étudiants qui ont accédé à la plateforme Moodle

La contradiction des résultats ci-dessus présentés trahit la non-validité du questionnaire comme outil de collecte étant donné que ses résultats ne sont pas authentiques. Il est clair ainsi que notre étude privilégie les résultats de la deuxième démarche (Voir graphique 3), confirmés par la question suivante où les raisons expliquant l'accès ou le non-accès à la plateforme sont listées par les étudiants interrogés. Nous ne comptons en effet que 04 étudiants qui justifient leur accès au site par deux raisons essentielles :

- Consulter les cours et les notes, comme le témoignent les propos suivants : « E 10 : J'entre au site pour voir mes cours et les notes aussi », « E 13 : On perd beaucoup de temps. Mais il faut voir les cours et les notes »...
- Télécharger ce que les enseignants publient : « E 16 : C'est pour télécharger les cours. »

Ces raisons, qui poussent quelques étudiants à accéder –rarement- au site, ont peu d'effets sur 90% des informateurs qui énumèrent pourquoi ils n'y accèdent jamais. Nous présenterons leurs raisons dans le graphique qui suit. Mentionnons que certains étudiants ont cité plus d'une raison.

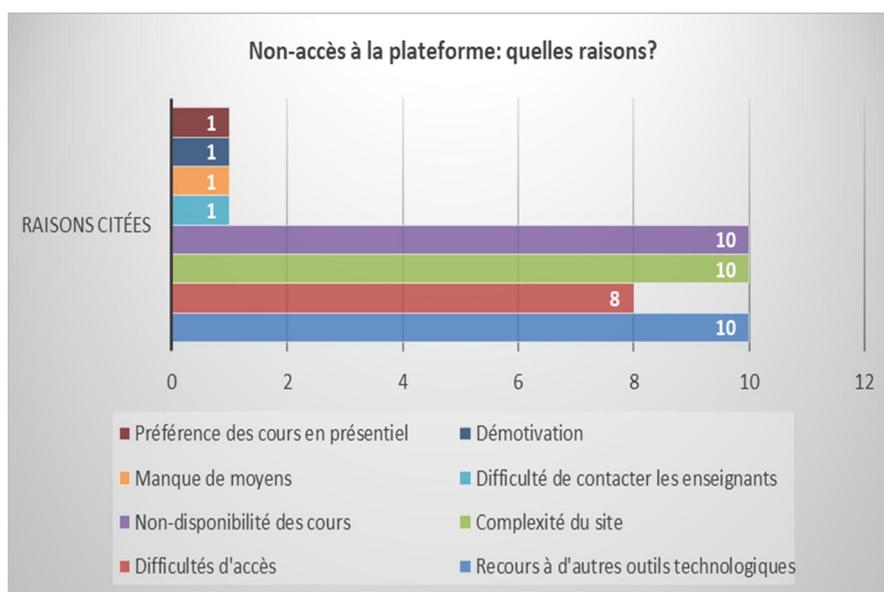


Figure (4) : Raisons du non-accès à la plateforme Moodle

Trois principales raisons sont citées par les informateurs pour expliquer l'impopularité de la plateforme dans le milieu étudiant : le recours à d'autres outils technologiques, la complexité du site et la non-disponibilité des cours. Ainsi, de nombreux témoignages des étudiants interrogés affirment que les enseignants publient leurs cours sur Facebook, un outil technologique plus accessible, ou les leur envoient par e-mail. Ce sont parfois des étudiants qui se chargent de diffuser les contenus et les activités partagés par ces enseignants, comme l'illustrent les témoignages suivants :

- « E1 : Les cours sont accessibles à travers d'autres outils.
- E5 : je peux avoir les cours par d'autres moyens (mes amis les partagent).
- E17 : Non, car beaucoup d'enseignants mettent les cours dans des groupes Facebook ou les vendent dans des librairies ».

Il est évident que ces outils technologiques –communément utilisés- sont préférés à la plateforme dont la complexité est mentionnée par une dizaine d'étudiants. Cette complexité constitue d'ailleurs la deuxième raison qui ralentit la généralisation de son utilisation. Les témoignages –dont certains sont insérés ci-dessous - révèlent en effet que les étudiants éprouvent des difficultés à manipuler le site, à trouver les cours publiés et à y accéder...

- « E 26 : Je n'ai rien compris. Je ne trouve pas les cours.
- E 35 : Il est difficile de trouver les cours.
- E 40 : Ce n'est pas pratique !
- E 23 : Je n'ai pas pu accéder aux cours ».

Il nous semble que ces difficultés s'expliquent par deux facteurs essentiels que nous expliciterons succinctement. Le premier se rapporte à la structure de cet espace virtuel qui ne présente pas certaines similitudes nécessaires avec les outils dont les apprenants se servent régulièrement : affichage des cours récents, accès libre aux cours sélectionnés, possibilité de commenter les publications... Il nous semble en effet que de telles similitudes rendent aisée une exploitation optimale des ressources et des contenus publiés sur cet espace. S'agissant du deuxième facteur, il est lié aux choix de certains enseignants-concepteurs de cours qui - intentionnellement ou non- optent pour une méthode d'inscription inappropriée (auto-inscription, inscription manuelle ...) étant donné que nos étudiants ne sont pas formés à la manipulation de la plateforme Moodle.

Ces problèmes d'accès aux cours publiés pourraient expliquer une réponse récurrente dans les questionnaires collectés : la non-disponibilité des cours. Contrairement aux affirmations suivantes selon lesquelles les cours ne sont pas disponibles :

- « E 8 : Je trouve pas les cours : les enseignants postent leurs cours ailleurs.
- E 19 : Les enseignants ne déposent pas les leçons. »

Certaines réponses atténuées révèlent la non-disponibilité des cours de certaines matières étant donné que les enseignants ne les publient pas :

- « E 2 : Les cours de quelques matières sont publiés sur Facebook. Mais, il y a des matières où les enseignants mettent les cours dans des librairies et ils nous demandent de les acheter. Alors, on achète ces cours.
- E 11 : Il n'y a pas beaucoup de profs qui publient leurs cours.
- E 41 : Ce ne sont pas tous les enseignants qui déposent les cours. Moi, je n'ai pas trouvé les cours de TTU et j'ai dû accéder aux cours d'une autre enseignante.»

Il est important de nous pencher sur les raisons qui amènent ces enseignants à enfreindre les exigences. Conscients que leurs étudiants ne se servent que rarement de la plateforme de l'université, ceux-ci préfèrent en effet publier leurs cours uniquement sur des sites très utilisés (Facebook), ce qui est tout-à-fait justifié dans un enseignement centré sur les apprenants. Contrairement à ces enseignants qui préfèrent les outils technologiques qui conviennent plus à leurs apprenants, quelques enseignants déposent leurs cours dans des librairies contraignant ainsi leurs étudiants à les acheter, ce qui est déontologiquement inacceptable. Dans les deux cas, la plateforme - en tant que dispositif d'enseignement à distance- demeure délaissée par les enseignants qui lui préfèrent des outils plus appropriés à la particularité de notre contexte.

Des trois réponses citées supra pour illustrer nos propos, celle de l'étudiant 41 nous interpelle car elle met la lumière sur une réalité souvent négligée dans le milieu universitaire : l'unification des cours destinés aux étudiants du même niveau. Bien qu'elle soit théoriquement en vigueur, cette unification semble inexistante dans la réalité étant donné que les cours d'un enseignant précis ou d'une matière donnée demeurent destinés à un public restreint. Ne faut-il pas alors assigner la tâche de publier les cours de chaque matière à un seul enseignant même si le suivi des étudiants serait assuré par tous les enseignants qui en sont chargés ?

La non-disponibilité des cours constitue, à nos yeux, un problème de second plan : certains problèmes qui ne sont pas aussi récurrents dans les réponses des interrogés nous semblent en effet prioritaires. Tel est le cas des difficultés d'accès à la plateforme confrontées par de nombreux étudiants en raison des mots de passe incorrects. Cette incorrection serait notamment due à la création massive des comptes par le personnel administratif qui pourrait générer des oublis, incorrections, confusions... au niveau des identifiants et des mots de passe, une hypothèse qui ne devrait être vérifiée sans une étude sérieuse révélant les origines de ce problème pour le résoudre.

Rares dans les questionnaires recueillis, certaines raisons du nonaccès à la plateforme Moodle que nous listerons dans les éléments suivants ne pourraient être négligées : elles reflètent des fragments de la réalité de la formation à distance dans le contexte national.

La première est citée par un étudiant qui avance : « Je préfère la démarche traditionnelle. C'est plus sérieux. C'est bien quand l'enseignant explique la leçon ». Cette réponse -qui ravive le débat sur les limites de l'enseignement à distance- met la lumière sur les représentations de certains étudiants qui ont tendance à rejeter les nouvelles technologies - associées au divertissement- dans les situations formelles d'apprentissage. Leur conscientisation aux utilités de ces technologies dans le milieu universitaire est ainsi indispensable pour la réussite de la formation à distance.

La deuxième raison, qui est extraite de l'affirmation d'un étudiant qui précise : « Je ne peux pas contacter le prof. Ce n'est pas comme Gmail », nous paraît très informative en dépit de son incorrection. Il est connu, en effet, que la plateforme est un dispositif où les échanges entre les utilisateurs sont assurés à travers des outils variés (messagerie, chat, forum...). Cette affirmation devient, de ce fait, une preuve d'une maîtrise insuffisante, voire d'une non-maîtrise, de cet espace virtuel ; due essentiellement à la décision hasardeuse de se servir de la plateforme comme dispositif de formation à distance. Le qualificatif hasardeux nous semble

approprié si nous tenons compte d'une réalité apparemment oubliée : les étudiants ne sont pas formés à manipuler la plateforme Moodle.

La démotivation constitue la troisième raison rare dans les réponses des informateurs. Contrairement aux autres outils technologiques qui attirent les utilisateurs novices, la plateforme est estimée ennuyeuse par un étudiant qui émet son jugement en tenant compte des commentaires de ses amis.

Pour la dernière raison mentionnée dans une des réponses recueillies, elle consiste au manque des moyens (smartphones, ordinateurs, connexion internet...) que requiert l'accès aux cours publiés sur la plateforme. Cette raison trahit l'injustice du recours à la formation en ligne qui paraît inappropriée à certains étudiants issus des milieux défavorisés, notamment que les universités ne mettent pas à leur disposition les moyens nécessaires (salles d'informatique, internet...).

Toutes ces raisons -qui expliquent le non-recours à la plateforme Moodle par les étudiants interrogés- révèlent que cette plateforme ne constitue pas un outil suffisamment adapté à la particularité de notre contexte universitaire dans la mesure où d'autres outils lui sont préférés. Cette préférence serait-elle partagée par les enseignants ? A cette question, répond le deuxième volet de notre analyse.

- **Plateforme Moodle : un outil privilégié ?**

Les enseignants universitaires recourent, selon les réponses collectées, à plusieurs outils technologiques pour publier leurs cours. La plateforme Moodle est-elle le moyen le plus investi ? La réponse à cette question est négative comme le montre le graphique ci-dessous :

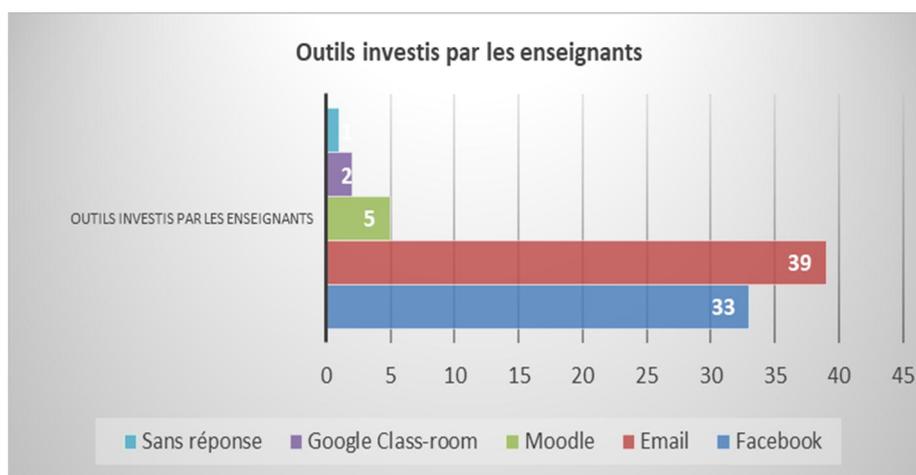


Figure (5) : Les outils investis par les enseignants pour la publication des cours

Cette représentation révèle que les enseignants recourent à des outils variés pour transmettre leurs cours à leurs étudiants. Email et Facebook sont les outils les plus investis contrairement à la plateforme Moodle et à l'application Google Class-room adoptée pour enseigner à distance. Pourquoi les deux premiers outils sont plus investis que les seconds ?

Email est le moyen le plus investi par les enseignants pour envoyer les cours à leurs étudiants bien que les interactions ne soient pas possibles. Ces interactions -qui sont indispensables pour éviter un enseignement transmissif- semblent intentionnellement évitées par les enseignants recourant à cet outil. Cette hypothèse, nous la formulons en nous appuyant sur les témoignages des étudiants qui affirment que certains enseignants ne répondent pas à leurs mails. Si dans ce cas-ci les enseignants envoient eux-mêmes les contenus sélectionnés, ils ne le font pas toujours sur **Facebook** où les cours sont parfois publiés par un intermédiaire (le personnel administratif, des étudiants...), car certains enseignants se servent de comptes anonymes pour accéder au site. Contrairement à ce premier cas où les interactions ne sont pas possibles, certains enseignants créent eux-mêmes des groupes sur Facebook pour partager leurs contenus, répondre aux questions de leurs étudiants, leur communiquer les dates importantes... Dans ce second cas, les enseignants tentent de créer une classe virtuelle où la

contrainte spatio-temporelle est éliminée. Ainsi, il devient clair que l'utilité de tout outil technologique est déterminée par l'utilisation qu'en font les enseignants.

Ces deux outils sont plus investis par les enseignants pour une raison précédemment précisée : ce sont en effet les sites les plus utilisés par les étudiants ; ce qui rend aisé la transmission des cours.

Cependant, **la plateforme Moodle**, un outil préconisé en formation en ligne, semble délaissée par les enseignants qui la jugent très peu utilisée par leurs étudiants ou éprouvent des difficultés à la manipuler étant donné que seuls les enseignants nouvellement recrutés ont été formés à son utilisation. Cette maîtrise insuffisante de ce dispositif se concrétise dans la qualité des cours publiés sur la plateforme qui ne répondent pas à toutes les exigences (objectifs précisés, pré-test, espaces de communication...). Pour résoudre les problèmes posés par l'introduction de la plateforme Moodle en tant que dispositif de formation en ligne, certains enseignants ont réfléchi à des outils peu courants comme **Google Class-room**. Cette application, qui permet le partage des documents, la création des activités, la correction des travaux... est rarement investie car les étudiants ne sont pas préparés à son utilisation.

Il devient ainsi clair que les enseignants ont tendance à publier leurs cours sur les sites les plus utilisés par leurs étudiants. Cependant, ils se contentent de transmettre les contenus prévus étant donné que les interactions -indispensables à tout apprentissage- semblent négligées. Mais, ces sites choisis par les enseignants sont-ils les outils technologiques préférés par les étudiants pour suivre leur formation en ligne ?

- **Vers des outils plus adaptés au contexte national**

Les préférences des étudiants ne sont pas affectées par les choix de leurs enseignants. Bien qu'Email et Facebook soient les outils les plus investis pour la transmission des cours, le second outil technologique est le seul que les étudiants préfèrent pour suivre leur formation à distance. La représentation graphique suivante expose les outils cités par les interrogés dans les questionnaires recueillis :

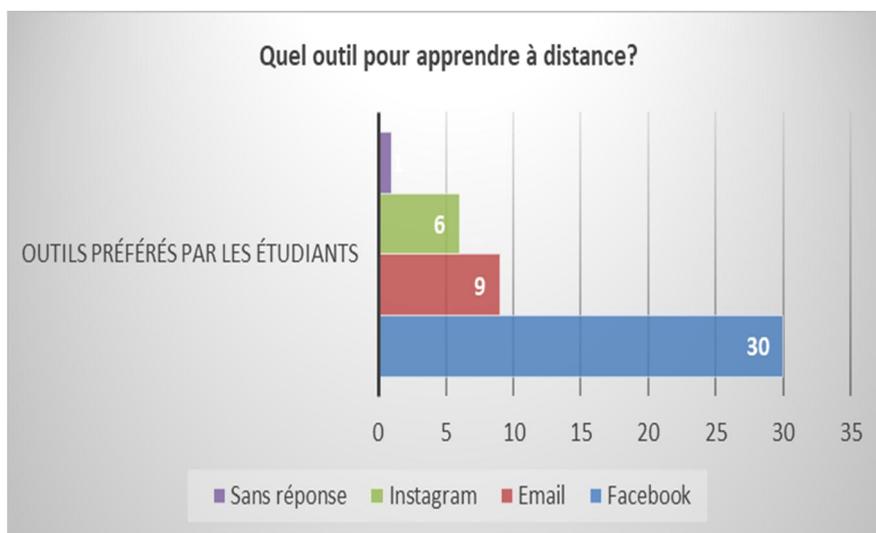


Figure (6) : Quels outils pour apprendre en ligne ?

Choisi par 30 étudiants, ce réseau est jugé le plus approprié à une formation à distance dans notre contexte universitaire. Conformément à notre hypothèse formulée au niveau de l'introduction, Facebook est préféré à la plateforme Moodle qui –contre toute attente- ne figure pas dans les réponses collectées. Ce rejet de ce dispositif, qui s'explique par les raisons du nonaccès précédemment énumérées, éveille des questionnements sur les raisons de son adoption par les universités algériennes qui auraient dû opter pour des outils plus sûrs tels que Facebook. Ce site est choisi pour deux raisons essentielles que nous citerons :

▪ **Un outil habituel, clair et pratique**

« Tout le monde s'en sert », « on est habitué à utiliser Facebook », « on a tous des comptes et on peut accéder à tout moment »... constituent quelques affirmations extraites des réponses des interrogés pour justifier leur choix de Facebook comme outil de formation à

distance. En réalité, ce site était investi -même avant la crise sanitaire- pour partager les cours, diffuser des informations, contacter des enseignants... La maîtrise de ce site par les étudiants les a conduits, ainsi, à une exploitation optimale de ses options. Il en est de même pour certains enseignants qui donnent des cours en direct permettant aux étudiants de suivre les éléments abordés, de poser leurs questions, de demander des précisions... Cet espace se transforme ainsi en une classe virtuelle similaire à une classe présentielle, où les interactions entre les participants sont assurées. Cet aspect pratique du site qui assure le partage des documents, les interactions...le rend extrêmement approprié à notre contexte universitaire dans la mesure où enseignants et étudiants pourraient l'utiliser aisément.

- **Possibilité d'accès gratuit au site**

Cette raison conduit les étudiants à préférer l'utilisation de Facebook en tant qu'outil de formation en ligne qui pourrait être freinée par le manque de moyens. Contrairement aux autres outils (plateforme, Email...) qui requièrent une connexion internet pour accéder aux contenus, Facebook permet aux étudiants de se connecter gratuitement pour une consultation, certes restreinte, des publications, des commentaires, des messages... Cet atout le rend adapté à la formation en ligne dans notre milieu universitaire.

Ces raisons pourraient être celles qui ont amené les 03 étudiants qui n'ont pas justifié leur choix à préférer Facebook pour un apprentissage en ligne. Seraient-elles partagées par les étudiants qui préfèrent Email ? La réponse à cette question est exposée dans les deux points suivants :

- **Outil habituel et pratique**

Selon les interrogés, le site est utilisé fréquemment par les étudiants qui peuvent télécharger les documents et les supports partagés, contacter les enseignants... Les difficultés d'accès à la plateforme courante (mot de passe incorrect, identifiant inexistant...) n'existent plus dans la mesure où ce sont les étudiants qui créent eux-mêmes leurs comptes, choisissent leurs identifiants et leurs mots de passe.

- **Réussite des expériences précédentes**

Un seul étudiant mentionne la possibilité d'adopter Email pour un apprentissage en ligne dans la mesure où cet outil était déjà introduit par quelques enseignants. Ce jugement est ainsi motivé par une expérience antérieure favorable.

Le dernier outil cité par les interrogés est Instagram. Cet outil permet d'accéder à des pages pour apprendre, de commenter les contenus publiés et de contacter les autres utilisateurs. Mentionnons qu'un des étudiants interrogés ne mentionne aucun outil technologique pour suivre sa formation en ligne : il s'agit de l'étudiant qui préfère la formation en présentiel à la formation à distance.

La lecture des résultats obtenus au niveau de cette question révèle que les choix des étudiants sont marqués par leurs habitudes technologiques : les outils choisis sont ceux dont ils se servent souvent. Cependant, un outil demeure privilégié si nous tenons compte du taux des réponses ayant opté pour Facebook en tant que moyen de formation à distance, ce qui confirme notre hypothèse. Une deuxième hypothèse se trouve également confirmée : la plateforme Moodle est un dispositif contesté et délaissé dans notre contexte universitaire. Est-il possible de se contenter de Facebook pour réussir la formation à distance de nos étudiants ?

4. Discussion :

Il ressort de notre analyse que la plateforme Moodle est un dispositif de formation à distance délaissé par les étudiants de L1 qui ne sont pas suffisamment préparés à son utilisation. Ceux-ci recourent à des outils technologiques (Facebook et Email) omniprésents dans leur quotidien et fréquemment investis par leurs enseignants. Ces outils constituent en effet des alternatives pour certains enseignants en raison des limites des plateformes (Lassassi, Lounici, Sami, Tidjani & Benguerna, 2020).

Ces plateformes sont exclues des outils pédagogiques que les étudiants préfèrent pour suivre leur formation à distance ; ce qui les rend peu appropriées à notre contexte universitaire. Une telle réalité est évoquée dans l'étude menée par Bouhadjar et Hadbi (2022)

qui affirment que les étudiants préfèrent l'enseignement en présentiel à l'enseignement à distance. Celui-ci ne convient pas à leurs attentes en raison des problèmes de connexion.

Contrairement à ces résultats, Makhloufi (2022) estime *satisfaisante* la mise en œuvre des plateformes de formation en ligne pour remplacer l'enseignement en présentiel, suite à une étude menée à l'université de Béjaïa. Cette conclusion nous paraît toutefois peu pertinente dans la mesure où l'étude en question est menée auprès de 15 enseignants exerçant dans les facultés des sciences humaines et sociales, des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales et de technologie. Sans compter les problèmes de représentativité de cet échantillon et de fiabilité des réponses collectées, nous estimons que le point de vue des enseignants ne pourrait pas contribuer à résoudre les problèmes réels de la formation à distance à l'université algérienne, d'où la nécessité de privilégier les études centrées sur les étudiants.

La plateforme est ainsi un dispositif de formation contesté dans certaines universités algériennes où d'autres outils sont privilégiés. En effet, les étudiants interrogés dans notre étude lui préfèrent Facebook qui assure les interactions entre les utilisateurs. Bien que ce choix soit justifié par des arguments pertinents, nous ne pouvons négliger une contrainte qui pourrait inhiber son utilisation : les comptes anonymes. Enseignants et apprenants ont tendance à accéder à ce réseau, réservé essentiellement à des contextes informels, à travers des comptes anonymes qui préservent leurs identités. Se servir de ces comptes anonymes dans un contexte professionnel ne serait pas sans dérives ; d'où la nécessité de recourir à des comptes officiels permettant aux acteurs pédagogiques de se retrouver sur cet espace virtuel. Cette étape serait le premier pas vers de nouvelles exigences institutionnelles intégrant Facebook (un outil habituel, pratique et peu coûteux) parmi les dispositifs de formation en ligne.

Il convient de mentionner que certains auteurs ont déjà évoqué les avantages de l'exploitation pédagogique de Facebook. Motivés par des travaux antérieurs (Millerand, Proulx & Rueff, 2010 ; Lampe, Wohn, Vitak, Ellison & Wash, 2011 ; Mélot, Strebelle, Mahauden & Depover, 2015 ; Diakhaté & Akam, 2015...) ; Ben Rebah et Modeste Dabove – suite à une étude qualitative auprès d'étudiants tunisiens de 1^{ère} année Licence- affirment que « *l'interface Facebook a contribué de manière significative à la mise en place d'un processus de collaboration caractérisé par des échanges variés, une production collective et un partage des savoirs au sein du groupe* » (2017 : 16). Layla Azzoug Benyelles (2019) a, quant à elle, introduit Facebook pour un apprentissage non formel de l'orthographe française : une expérimentation auprès d'étudiants algériens de 1^{ère} année de français a révélé *le soutien orthographique efficace* apporté par ce réseau socio-numérique.

Les universités algériennes –si elles maintiennent la plateforme Moodle comme dispositif de formation à distance- doivent affronter un défi majeur qui se superpose aux défis de la formation en ligne (Lassassi, Lounici, Sami, Tidjani & Benguerna, 2020) : la formation des acteurs impliqués. Il s'est avéré, en effet, que les enseignants ainsi que leurs apprenants ne sont pas formés à la manipulation de cet espace virtuel, d'où leur incapacité de s'en servir adéquatement. Quelle(s) formation(s) faut-il mettre en œuvre ? Des séminaires, des ateliers, des journées d'étude...seraient utiles pour initier les acteurs concernés, en présentiel ou à distance, à utiliser la plateforme Moodle. Des outils complémentaires tels que les guides seraient également efficaces pour les guider dans leur exploitation de ce dispositif.

Une telle initiative est prise par l'université de Constantine qui, depuis 2016, organise une formation aux TIC destinée aux enseignants universitaires nouvellement recrutés. Au cours de cette formation, ces enseignants sont initiés aux pratiques pédagogiques nécessaires à assurer un enseignement distanciel de qualité : techniques permettant l'utilisation de la plateforme Moodle, conception des cours en lignes, gestion des cours publiés, suivi des participants... Structurée en ateliers, cette formation a fourni aux enseignants formés les ressources nécessaires à la maîtrise de ce nouveau dispositif (vidéos, fiches, guides...). Etant donné que cette initiative était destinée à un public restreint (enseignants nouvellement recrutés), il devient nécessaire de la généraliser, ou de prévoir une formation similaire à tous

les enseignants universitaires les dotant des compétences requises à la conception et publication des cours en ligne.

Contrairement à cette formation des enseignants destinée à un public restreint, nous ne comptons aucune formation destinée aux étudiants universitaires les initiant à se servir de la plateforme Moodle. En leur imposant ce dispositif-ci, nous les jetons dans un univers virtuel inconnu où ils se noient sans guidage ; d'où la nécessité de réfléchir à des guides qui les orientent à tous les moments de cet apprentissage à distance.

5. Conclusion :

Le rejet de la plateforme Moodle manifesté par les étudiants de L1, participants dans notre étude, ne pourrait être généralisé sans une étude plus approfondie portant sur un échantillon plus large. En vue de cerner la situation de la formation à distance dans le contexte universitaire algérien, il convient de mener des enquêtes auprès des étudiants de diverses universités algériennes. Cependant, ces enquêtes devraient intégrer une population plus large, autrement-dit les étudiants des autres niveaux de formation (L1, L2, L3, M1 et M2), et ce, pour vérifier si les difficultés mentionnées par nos interrogés seraient celles des étudiants des niveaux les plus avancés.

De telles enquêtes –qui auraient dû précéder la mise en œuvre de cette formation en ligne- nous paraissent indispensables si nous tenons à adopter la plateforme Moodle comme dispositif de formation à distance. Ce mode de formation pourrait en effet intégrer des outils plus fréquents tels les réseaux sociaux qui seraient des alternatives suffisamment adaptées à la particularité du contexte national. Facebook et Email seraient-ils les outils technologiques les plus privilégiés par les étudiants des autres niveaux pour éviter une transition brutale de la formation en présentiel à la formation à distance ?

Références Bibliographiques :

- Ali Nahali, M. (2016). *Scénarisation et mise en ligne d'un cours de microéconomie pour un public professionnel*. Mémoire en ligne. Université Cergy-pontoise - ACREDITE.
- Azzoug Benyelles, L. Facebook : un moyen d'améliorer l'orthographe française des étudiants algériens ? *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 16 (1), 1-87.
- Ben Rebah, H. & Modeste Dabove, G. (2017). Usage pédagogique de Facebook dans une activité d'apprentissage en groupe par des étudiants tunisiens : analyse de l'efficacité du travail collaboratif. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 14 (1), 6-83.
- Benabed, F. & Kadi, L. (2019). Les politiques d'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur en Algérie. In Ben Abid-Zerrouk, S., Bacha J., Kadi-Ksouri, L. & Mabrouk, A. (Eds.) *L'intégration des TIC dans les universités maghrébines: discours, représentations, réalités...* (19-25). L'Harmattan.
- Bouhadjar, S. & Hadbi, A. (2022). L'enseignement hybride à travers la plateforme Moodle chez les étudiants du département de français de l'université de Saida. *Revue Ihalat*, 4 (Numéro spécial), 144-160.
- Bouyzem, M., Al Meriouh, Y. & Moustakim, O. (2021). Le e-learning à l'université Abdelmalek Essaâdi : une analyse descriptive du point de vue des enseignants. *Revue Economie, Gestion et Société*, 32 (1).
- Depover, C. (2012). Approches industrielle et artisanale en formation à distance. *Projet Adjectif*.
- Depover, C. (s.d.). *Structuration pédagogique d'une formation*. Cours conçu pour le département des sciences et de la technologie de l'éducation. Université de Mons.
- Dhib, M. (2021). The use of Facebook among adolescents and its relationship to violence in the school environment: A study on a sample of students of Al-Daraa High School - Souk Ahras. *Revue AL -Shamel pour les sciences d'éducation et sociales*, 4 (2), 70-85.

- Diakhaté, D. & Akam, N. (2015). L'usage du réseau social Facebook dans la coconstruction des connaissances chez les étudiants. *Communication présentée au congrès international Les écosystèmes numériques et la démocratisation informationnelle : intelligence collective, développement durable, interculturalité, transfert de connaissances*, Schoelcher, France.
- Doubbakh, K. (2021). Developing the performance of the university professor for community service explanatory theory study of tasks and responsibilities. *Revue AL -Shamel pour les sciences d'éducation et sociales*, 4 (2), 555-563.
- Komis, V., Depover, C., Karsenti, T., Tselios, N. & Flippidi, A. (2013). Comprendre l'usage des plateformes et des outils Web 2.0 dans des contextes universitaires de formation hybride : aspects méthodologiques. *Formation et profession*, 21 (2), 52-69
- Lammari, H. (1996). Définition d'une plate-forme didactique pour l'introduction des nouvelles technologies au collège. *La revue de l'EPI*, 8. 69-78.
- Lampe, C., Wohn, D. Y., Vitak, J., Ellison, N. B. & Wash, R. (2011). Student use of Facebook for organizing collaborative classroom activities. *International Journal of Computer-Supported Collaborative Learning*, 6 (3), 329-347.
- Lassassi, M., Lounici, N., Sami, L., Tidjani, Ch. & Benguerni, M. (2020). Université et enseignants face au covid-19 : L'épreuve de l'enseignement à distance en Algérie. *Les Cahiers du CREAD*, 36 (3), 397-424.
- Makhloufi, A. (2022). L'usage de l'enseignement à distance en Algérie à l'heure de la crise sanitaire Covid-19 : Entre solutions provisoires et un nouveau mode d'apprentissage en ligne s'impose dans le futur. Cas de l'université de Béjaia. *REFSICOM [en ligne] Communication de crise, médias et gestion des risques du Covid-19*.
- Mélot, L., Strebelle, A., Mahauden, J. & Depover, C. (2015). Le réseau social Facebook comme support d'apprentissage pour les étudiants universitaires. Dans S. George, G. Molinari, C. Cherkaoui, D. Mammass & L. Oubahssi (dir.), *Actes de la 7e conférence sur les Environnements informatiques pour l'apprentissage humain* (p. 102-113).
- Mercant, A. (2016). Moodle, une plate-forme d'apprentissage en ligne. *Technologie 201*, Janvier-février, 22-26.
- Millerand, L., Proulx, S. et Rueff, J. (dir.). (2010). Web social. *Mutation de la communication*. Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Simonian, S. & Ladage, C. (2015). L'accompagnement et la mise en ligne d'une formation universitaire. In Scallon, G. (Ed.) *Des savoirs aux compétences exploration en évaluation des apprentissages* (173-188). Éditions du Renouveau pédagogique.
- Torre Aranda, M. (2008). Blackboard : interactions extra-muros. In Bertrand, O & Schaffner, I. (Eds.) *Le français de spécialité: enjeux culturels et linguistiques* (251-256). Editions de l'Ecole Polytechnique.